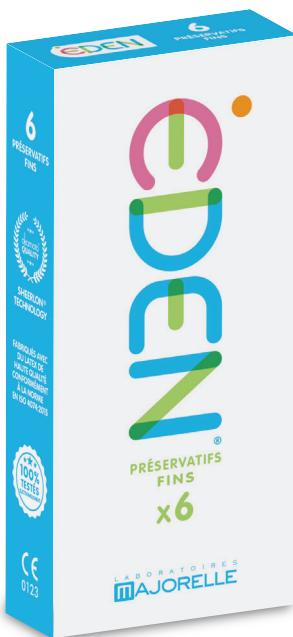


Pourquoi Eden est-il le premier préservatif remboursé ?



Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) sont la première cause d'infertilité et sont responsables du Sida, de certains cancers et de maladies hépatiques et neurologiques graves.

Face à la recrudescence des IST et à la banalisation des comportements à risque en particulier chez les jeunes, les professionnels de santé ont plus que jamais un rôle déterminant à jouer.

Grâce au remboursement d'EDEN via la prescription médicale, c'est un nouveau réflexe de prévention qui vous replace au coeur de la lutte contre les IST.

Le préservatif reste l'outil de prévention le plus efficace dans la prévention du VIH/SIDA et des autres infections sexuellement transmissibles.

Les préservatifs EDEN sont remboursés à hauteur de 60% (remboursement Sec. Soc. selon LPPR). Ils sont disponibles en boîte de : 6 préservatifs (Prix Public TTC : 1,30 €), en boîte de 12 préservatifs (Prix Public TTC : 2,60 €).

EDEN® préservatifs fins (préservatifs masculins) sont des dispositifs médicaux de classe IIb. Fabricant détenteur du marquage (CE 0123) : Okamoto Rubber Products CO. Lire attentivement la notice.

EDE 2018 - 003 APR novembre 2018

MAJORELLE
LABORATOIRE CITOYEN

EDEN